

# LEXIQUE

**ATSEM** : membre de l'équipe éducative, l'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) est un auxiliaire précieux qui contribue à la qualité de l'accueil et des activités pédagogiques des enfants. Il apporte une aide matérielle auprès des enfants (habillage, passage aux toilettes, moment de la sieste, ...) et des enseignants (préparation et entretien du matériel pour les diverses activités).

**Coopérative scolaire** : cet argent demandé aux familles nous aide à financer les sorties scolaires, les spectacles, l'achat de jeux éducatifs, les goûters d'anniversaire, certaines activités éducatives (bricolage, jardinage, ...). La gestion de l'argent est contrôlée par l'Office Central de Coopération à l'Ecole (OCCE).

**Conseil d'Ecole** : il est composé de la directrice, des enseignantes, d'un représentant de la mairie, du délégué de l'Education Nationale et des parents élus. Il se réunit trois fois par an et donne tout avis et suggestion sur le fonctionnement de l'école. A l'issue de chaque séance un Procès-Verbal est rédigé, posté sur le blog et affiché à l'entrée de l'école.

**Représentants des parents d'élèves** : ils sont le relais entre les parents, les enseignants et la municipalité. Il y a dans chaque école autant de représentants de parents d'élèves que de classes. Ils font partie du Conseil d'Ecole. Les élections ont lieu au mois d'octobre, les représentants sont élus pour l'année scolaire.

**PAI** (Protocole d'Accueil Individualisé) : pour les enfants atteints de maladies chroniques (asthme, allergies, convulsions, ...) il indique la conduite à tenir en cas d'urgence, prise de médicaments par voie orale, inhalée ou auto-injectable ; il permet de prévoir les aménagements nécessaires pendant le temps scolaire et de préciser le cas échéant les modalités de restauration. Il est nécessaire d'en informer la directrice qui organisera un rendez-vous avec le médecin scolaire.

**RASED** : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté. Il s'agit d'une équipe d'enseignants spécialisés chargés, en collaboration avec les équipes des écoles, de l'aide aux élèves en difficulté sur un secteur géographique déterminé.

Le **psychologue scolaire** est joignable au 05 61 86 18 38.

**Projet d'école** : il est défini pour 4 ans (2018-2022). Il a pour objectifs d'enrichir le langage, de favoriser la culture et de vivre ensemble dans notre école, dans notre groupe scolaire, dans notre ville et notre environnement proche.

# LIVRET D'ACCUEIL



## École maternelle Le Blé en Herbe

4 avenue Montaigne  
31830 Plaisance du Touch  
**05 61 86 34 12**



[ce.0312148s@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0312148s@ac-toulouse.fr)

blog : <https://edu1d.ac-toulouse.fr/blogs31/mat-ble-en-herbe-plaisance-du-touch>

*Ce livret d'accueil est disponible sur le blog de l'école.*

Votre enfant va entrer à l'école maternelle. C'est une nouvelle aventure, une étape importante de sa vie qui va s'accompagner de nombreux changements.

Pour l'aider à grandir nous avons besoin d'avancer main dans la main : vous parents d'élèves, et nous équipe éducative.

Afin que cette transition s'effectue dans de bonnes conditions, nous avons regroupé dans ce livret les renseignements et les recommandations qui nous paraissent importants et qui ont pour but le bien-être des enfants.

Nous vous demandons d'en prendre connaissance et sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

La directrice, Véronique Paragot



Au cours de la journée les enfants effectuent des activités physiques (dans la cour de récréation, dans la salle de jeux, ...) et parfois salissantes (peinture, collage, ...), il est important de les habiller de façon pratique, confortable et peu fragile : vêtements faciles à mettre et à enlever **tout seul**, chaussures à scratchs ou à boucles. Évitez les bretelles, les salopettes, les gants, et les vêtements que vous craignez d'abîmer. Les écharpes ne sont pas autorisées.

Pour que l'on puisse reconnaître **les vêtements** perdus par les enfants, il est indispensable d'**écrire leur nom** et leur prénom dessus.

Les bonbons, les jouets de la maison, les bijoux ne sont pas autorisés à l'école. **Pensez à vérifier les poches de vos enfants.** Elles peuvent aussi contenir des objets de l'école... à nous ramener !



## C'EST L'HEURE DE MANGER !



Au Blé en herbe, il y a deux services : 12h et 13h.  
Les petits mangent au premier service. Un adulte est présent à chaque table.  
Après le repas, vers 13h, les petits font la sieste au dortoir.

La restauration scolaire est assurée à la cuisine centrale municipale par un chef cuisinier. La livraison se fait par « liaison froide » chaque matin. Les plats sont réchauffés sur place.

L'inscription à la cantine se fait par l'intermédiaire du « Portail famille » sur le site de la ville.

Vous pouvez effectuer des « ajouts » ou des « annulations » au coup par coup à l'aide de formulaires que nous pouvons vous fournir ou que vous pouvez télécharger sur le site de la ville.

## AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE : ON FAIT QUOI ?

### GARDERIE



*A l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) les enfants peuvent participer de façon ludique à des activités culturelles, artistiques ou sportives.*

Mme **Marie-Hélène Degoul** est la directrice de l'ALAE au Blé en Herbe. Sur ce temps péri-scolaire, vos enfants sont encadrés par du personnel appartenant à l'organisme LEC Grand Sud.

Après inscription préalable auprès du « Portail famille » municipal, l'accueil des enfants se fait :

- le matin de 7h30 à 8h50
- le soir de 16h30 à 18h30 (vous déposerez le goûter dans le cartable de votre enfant).
- le mercredi de 12h à 12h30.

Le mercredi après-midi, le Centre de Loisirs accueille les enfants sur le site de l'école.

## BIENVENUE À VOUS ET À VOS ENFANTS

L'école maternelle est la première étape du système scolaire : votre enfant entre dans une collectivité qui a des programmes d'enseignement nationaux adaptés à son âge, une collectivité bienveillante qui a ses règles de vie.

Elle n'est pas une garderie.



Pendant les vacances, vous pouvez préparer votre enfant à la vie en collectivité en l'amenant vers l'autonomie, vers la séparation d'avec vous, ses parents.

**Être propre** : votre enfant devra être capable de demander à aller aux toilettes. Si ce n'est pas le cas, une scolarisation progressive lui sera proposée pour l'aider à mieux s'adapter.

**S'habiller comme un grand** : il est temps de lui apprendre à s'habiller et à se déshabiller sans aide : en privilégiant les habits confortables, faciles à mettre et à enlever (survêtement...), le passage aux sanitaires lui sera plus aisé.

Les **enfants malades** ne sont pas accueillis à l'école. Il est indispensable de prévoir une solution de garde pour ces moments-là, et de prévenir l'école par mail ou par téléphone au **05 61 86 34 12**.

ATTENTION : Nous ne leur administrons aucun médicament.



# C'EST QUOI L'ÉCOLE ?

L'école maternelle :

- s'adapte aux jeunes enfants,
- organise des modalités spécifiques d'apprentissage,
- permet aux enfants d'apprendre ensemble et de vivre ensemble,
- contribue à une première expérience scolaire réussie.

Conformément aux programmes de septembre 2015, les enseignements sont dispensés en cinq domaines d'apprentissage :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- Construire les premiers outils pour structurer la pensée
- Explorer le monde.

Ces années sont très importantes et nécessitent de votre part un **engagement de fréquentation régulière**.



La scolarité de votre enfant à **l'école primaire** est composée de 3 cycles :

- le cycle 1 : petite section (PS), moyenne section (MS) et grande section (GS) → **école maternelle**
  - le cycle 2 : CP, CE1 et CE2
  - le cycle 3 : CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>
- } → **école élémentaire**

A l'école maternelle du Blé en Herbe, il y a 7 classes. Certaines classes peuvent donc contenir plusieurs niveaux/sections.

Les enfants scolarisés l'année de leurs 3 ans effectuent un parcours en 3 années à l'école maternelle.

# LES VACANCES

|                             | ZONE A                                                                              | ZONE B                                                                                                      | ZONE C                                                                          |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
|                             | Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers      | Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg | Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles                               |
| Pré rentrée des enseignants | Mercredi 31 août 2022                                                               |                                                                                                             |                                                                                 |
| Rentrée scolaire des élèves | Reprise des cours : jeudi 1 <sup>er</sup> septembre 2022                            |                                                                                                             |                                                                                 |
| Vacances de la Toussaint    | Fin des cours : samedi 22 octobre 2022<br>Reprise des cours : lundi 7 novembre 2022 |                                                                                                             |                                                                                 |
| Vacances de Noël            | Fin des cours : samedi 17 décembre 2022<br>Reprise des cours : mardi 3 janvier 2023 |                                                                                                             |                                                                                 |
| Vacances d'hiver            | Fin des cours : samedi 4 février 2023<br>Reprise des cours : lundi 20 février 2023  | Fin des cours : samedi 11 février 2023<br>Reprise des cours : lundi 27 février 2023                         | Fin des cours : samedi 18 février 2023<br>Reprise des cours : lundi 6 mars 2023 |
| Vacances de printemps       | Fin des cours : samedi 8 avril 2023<br>Reprise des cours : lundi 24 avril 2023      | Fin des cours : samedi 15 avril 2023<br>Reprise des cours : mardi 2 mai 2023                                | Fin des cours : samedi 22 avril 2023<br>Reprise des cours : mardi 9 mai 2023    |
| Vacances d'été              | Fin des cours : samedi 8 juillet 2023                                               |                                                                                                             |                                                                                 |

- ✓ A Plaisance, les élèves n'ont pas cours le samedi.
- ✓ Nous faisons partie de la **zone C**.
- ✓ Les classes vaqueront le **vendredi 19 mai 2023 (Pont de l'Ascension)**.
- ✓ Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours, le matin des jours indiqués.

# LES FOURNITURES

## Pour le dossier scolaire :

- L'attestation d'assurance 2021-2022 (**responsabilité civile et individuelle accident**)
- La fiche de renseignements remplie et signée
- La fiche des autorisations signée



## Pour la classe :

Dans un **cartable ou sac** que votre enfant **sait ouvrir et fermer**, et pouvant contenir un cahier de brouillon et son doudou :

- Une poche marquée au nom de l'enfant pour vous restituer drap et cahiers aux petites vacances
- Une boîte de mouchoirs en papier
- Un change qui va rester à l'école dans une poche. *Il peut arriver que l'école vous prête un change, merci de nous le ramener le plus rapidement possible.*
- Une petite gourde qui restera dans le cartable



## Pour la sieste :

- Un drap ou une couverture polaire 60x120 cm et un oreiller si nécessaire
- Si votre enfant utilise une sucette et/ou un doudou, ils sont autorisés pour le temps de sieste, n'oubliez pas d'y mettre le nom. Le doudou doit être de taille raisonnable pour ne pas trop encombrer le cartable.



En petite section, ce temps de repos démarre juste après le repas, vers 13h, dans un dortoir. Chaque enfant a un petit lit avec un drap de dessous (lavé toutes les deux semaines) et une couverture (lavée aux petites vacances).

# C'EST QUAND L'ÉCOLE ?



Rentrée des classes : **jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022**  
Rentrée échelonnée en **trois groupes** pour les PS :  
**9h, 10h30 et 15h**  
(selon affichage à partir du 7 juillet)  
Les listes de classes seront affichées le 1<sup>er</sup> septembre au soir.

Nous comptons sur vous pour respecter les horaires, ce qui est important d'une part pour l'enfant et d'autre part pour l'organisation de l'école et le bon déroulement des cours.

**LE PORTAIL SERA FERMÉ À CLÉ EN DEHORS DE CES HORAIRES.**

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi**

9h - 12h et 14h15 - 16h30

**Mercredi matin**

9h - 12h

**Les portes ouvrent 10 minutes avant l'heure de début des cours.**

La directrice est disponible, au bureau ou au téléphone, **le lundi**, jour de décharge.  
Les autres jours, elle est en classe.

## LES CONSEILS POUR LES PREMIERS JOURS

- Cet été, parlez-lui de l'école et de ce qu'il va y faire, donnez-lui une image positive. Vous pouvez aussi lui lire des livres et magazines adaptés.
- Préparez ensemble son cartable, apportez tétine et doudou
- Prévoyez de rester un peu dans la classe jusqu'à ce qu'éventuellement la maîtresse vous demande de partir
- Ne partez pas sans avoir dit au revoir à votre enfant, pensez à lui dire à quel moment vous revenez le chercher et **écourtez les adieux !**
- Bien souvent les pleurs s'arrêtent assez rapidement et ne reviennent qu'aux heures d'entrée et sortie de classe. Soyez patient, calme et déterminé et ne lui montrez pas vos angoisses.
- Laissez-lui du temps pour s'adapter, venez le chercher pour le repas du midi et évitez ainsi la cantine les premiers jours

# PETIT GUIDE DE L'ÉCOLE POUR

# LES MAMANS ET LES PAPAS



1

Arriver et venir me chercher à l'heure.  
En cas de retard exceptionnel, s'excuser  
auprès de la Maîtresse



2

Ouvrir mon cahier de liaison tous les jours  
et signer les mots



3

Mettre dans mon cartable tous les jours  
mon doudou et/ou tétine  
Laisser à l'école une tenue de rechange en  
cas d'accident (culotte, chaussette,  
bas/haut)  
Si l'école prête des vêtements, les rendre  
propres le plus rapidement possible



4

Un bonjour, un sourire, cela fait  
toujours plaisir...



5

Prendre connaissance des affichages  
devant la porte de l'école et dans le  
couloir (travaux de classe, ou petits mots  
d'information)



6

Vérifier régulièrement que je n'en ai pas.  
Sinon le signaler à Maîtresse et me  
traiter avec un shampoing spécifique.  
Renouveler le traitement 7 jours après



7

A l'heure de la sortie des classes, je serai  
calmement assis sur le banc de la classe.  
Toi, tu attendras ton tour jusqu'à ce que  
Maîtresse m'appelle



8

Me garder bien au chaud à la maison si je  
suis malade. J'ai besoin de me reposer  
pour revenir en pleine forme.  
Et prévenir l'école de mon absence le  
matin même par téléphone.



9

A l'école, pas besoin des jouets de la  
maison. Ne pas me laisser les prendre  
même pour les laisser dans mon cartable



10

Ne pas hésiter à prendre un rendez-vous  
avec Maîtresse pour faire le point



11

M'habiller avec des tenues pratiques pour  
que je puisse me débrouiller comme un  
grand (pas de chaussures à lacets mais  
plutôt à scratch, pas de ceinture, ni body)